



Accusé de vol à tord par sà chef

Par **Beafred62138**, le **17/06/2017** à **23:21**

Bonsoir

Ma fille viens de se faire accuser de vol dans son magasin,
Elle avait un sac de produits achetés jeudi soir vendredi était son jour de repos , ce soir (samedi)elle a repris son sac sans regarder, et quand elle est sortie les barrières ont sonner elle a regarder dans son sac et en se retournant elle a vu sa chef (qui termine à 18h alors qu'il était 19h) ainsi que 2 vigiles .elle a été emmené au poste des vigiles elle a déclaré que les produits n'étaient pas à elle et sa chef lui a dit je les ai vu hier dans ton sac que tu avais oublié
Elle lui a dit que le mieux pour elle s'était de démissionner autrement c'était un licenciement pour fautes lourdes ,ma fille sous la pression a eu peur et à fait une lettre de démission
Mais que peut t'on faire car elle a bien fait un papier au vigiles pour dire les produits n'ete pas à elle

Merci de bien vouloir me dire quoi faire

Mon mari veut aller lundi matin pour reprendre sa démission et avoir une lettre de licenciement

Merci

Bea

Par **morobar**, le **18/06/2017** à **08:18**

Bonjour,

Ce n'est pas l'affaire de votre mari, il ne sera même pas reçu.

Si votre fille veut annuler sa démission, donnée sous la pression et dans un moment d'égarement, elle peut tenter de le faire en établissant un écrit reprenant mes indications.

Mais ce n'est pas gagné.

Quand au chef qui débauche à 18 h et pourtant présente à 19 h quelle affaire.
Franchement un chef qui fait plus que ses 35 h c'est le cas partout sauf dans la fonction publique.

Par **jodelariege**, le **18/06/2017** à **09:13**

bonjour ; franchement morobar j'aime bien en général vos interventions ,que je respecte infiniment ,mais pas la dernière phrase concernant les chefs qui travaillent plus de 35 h "sauf dans la fonction publique":je connais quantité de chefs dans la fonction publique qui travaillent plus que leur compte et qui restent au bureau jusqu'à 21 h des fois car il y a des dossiers à traiter et qu'il manque du personnel...qui emmènent des dossier à traiter le soir chez eux et même le week end et qu'on appelle aussi le we ou à des périodes de vacances ...la fainéantise des fonctionnaires c'est une légende du café du commerce et alimente les blagues de certains comiques et n'a pas lieu d'être sur un site d'aide et de conseil juridique. en toute amitié

Par **jos38**, le **18/06/2017** à **10:13**

bonjour Beafred. apparemment vous sous-entendez que quelqu'un aurait ajouté des articles dans le sac oublié par votre fille. il faudra le prouver, sa parole contre celle de sa chef. mais elle doit toujours avoir la note non? en principe on la laisse dans le sac des courses ou son sac à main et on la jette plus tard. Jodelariege, j'ai fait des vacances dans la fonction publique (S.S. et ANPE à l'époque), je peux vous dire que la personne qui arrivait à 17h01 , soit 1mn après la fermeture était impitoyablement jetée "c'est fermé!" sans chercher à savoir si elle avait fait des kilomètres pour venir déposer son dossier. mais j'ai vu aussi un cuisinier de pizzeria s'en aller en plein coup de bourre parce qu'il avait fait ses heures...

Par **jodelariege**, le **18/06/2017** à **10:40**

bonjour tout à fait d'accord Jos 38 il y a des fainéants partout ou des respectueux des horaire (ou pas) partout mais des fois celui qui ferme son guichet à 17h continue à travailler dans son bureau ou chez lui.... enfin c'était un petit coup de colère pas trop approprié ici et je m'en excuse ,d'ailleurs j'adore les chevaliers du fiel et la "brigade des feuilles"...
sinon pour revenir au problème de Beafred :elle dit qu'elle a ramené chez elle un sac de produits achetés et que le lendemain elle a repris ce sac sans regarder si il y avait quelque chose dedans?c'était un sac à main avec des petits objets type maquillage? elle doit avoir encore les tickets d'achat...c'était un grand sac de course ? dans ce cas si il reste un ou des produits on le sent au poids...
donc la défense est :quelqu'un a mis ces objets dans mon sac?

Par **jos38**, le **18/06/2017** à **11:01**

j'ai compris qu'elle avait oublié ce sac au magasin, peut-être dans les vestiaires , puisque sa chef lui a dit "je les ai vus dans le sac que tu avais oublié" mais le problème reste le même. elle a démissionné, ça va être dur sinon impossible à rattraper

Par morobar, le 18/06/2017 à 20:56

Désolé de vous avoir vexé.

[citation]je connais quantité de chefs dans la fonction publique qui travaillent plus que leur compte et qui restent au bureau jusqu'à 21 h des fois [/citation]

Quelques cas d'espèce, qui existent certainement.

Au ministère de la culture les heures passées aux "générales " et aux raouts qui s'en suivent sont systématiquement récupérées en temps supplémentaires.

Dixit la cour des comptes.

Rien à voir avec le secteur privé où malheureusement c'est systématique et souvent irrécupérable.

Mais pour revenir au sujet, je m'étonne qu'on puisse être surpris de voir un chef rester en poste après son heure.